

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Objet : Contrat d'objectifs entre l'Etat et le CNRS 2014-2018

Malgré les améliorations apportées au texte depuis sa première version, le conseil scientifique souligne que le texte comporte encore des ambiguïtés sur les points suivants :

- la question de l'investissement nécessaire dans la recherche fondamentale au cœur des disciplines ;
- celle des collaborations avec les universités qui ne se réduisent pas aux politiques de site ;
- celle de la valorisation qui ne devrait pas être cantonnée à l'innovation industrielle. Il regrette par ailleurs que l'objectif de maintien des effectifs permanent ne soit pas affiché afin de soutenir la dynamique scientifique. Enfin il s'interroge sur la capacité des objectifs mesurables à évaluer la qualité de la production scientifique.

Bruno Chaudret

Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 6 mars 2015

18 votants : 17 Pour, 0 Contre, 1 Abstention